

HONORAIRES 2022

Mandat de Vente – Simple, Semi-Exclusif et Exclusif - Vente

Une grille unique d'honoraires pour une lisibilité claire. Seule la quantité d'outils change dans nos mandats.

PRIX DE VENTE	VALEUR
< 9 999 €	1 000 €
10 000 € - 24 999 €	3 000 €
25 000 € - 49 999 €	5 000 €
50 000 € - 99 999 €	6 000 €
100 000 € - 124 999 €	7 000 €
125 000 € - 149 999 €	8 000 €
150 000 € - 174 999 €	9 000 €
175 000 € - 199 999 €	10 000 €
200 000 € - 224 999 €	11 000 €
225 000 € - 249 999 €	12 000 €
250 000 € - 299 999 €	13 000 €
300 000 € - 349 999 €	14 000 €
350 000 € - 449 999 €	15 000 €
> 450 000 €	4 %

Mandat de Recherche - Vente

Nous cherchons pour vous, que vous soyez dans le Lot et Garonne ou n'importe où dans le monde.

PRIX DE VENTE	VALEUR
< 19 999 €	3 500 €
20 000 € - 59 999 €	6 000 €
60 000 € - 79 999 €	7 000 €
80 000 € - 99 999 €	8 000 €
100 000 € - 119 999 €	9 000 €
120 000 € - 139 999 €	10 000 €
140 000 € - 159 999 €	11 000 €
160 000 € - 179 999 €	12 000 €
180 000 € - 199 999 €	13 000 €
> 200 000 €	7 %

Location Habitation – Location

Honoraires transaction locative :

- A la charge du propriétaire :

Entremise, constitution du dossier, rédaction du bail : 8% du loyer annuel HC.

Réalisation de l'état des lieux : 3% du loyer annuel HC.

Honoraires plafonnés à :

Entremise, constitution du dossier, rédaction du bail : 8 €TTC du m²

Réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

- A la charge du locataire :

Constitution du dossier, rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux :

Studio : 150€.

Pour les autres biens : 100€ par pièce (200€ pour un T2, 300€ pour un T3...)

Honoraires gestion locative

8% des sommes encaissées à la charge du propriétaire.

Locaux commerciaux, professionnels - Location Immobilier Professionnel

Transaction locative, rédaction du bail et de l'état des lieux : 15% TTC du montant du loyer annuel HT, HC à la charge exclusive du preneur, sauf dérogation expresse dans le mandat (quelle que soit la durée du bail).

Honoraires Gestion locative : 8% des sommes encaissées à la charge du propriétaire.

Parkings, Garages, Cave : honoraires de locations et rédaction d'actes - 40€ pour bailleur, 40€ pour locataire